

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 059-215902024-20240210-20240207DEL7-DE

20240207DEL7
S²LO

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	24
De votants	26
Pour	26
Contre	
Abstention	

OBJET :

FONDS DE CONCOURS BAS
CARBONE TRANSITION
ENERGETIQUE : DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
L'IMPLANTATION DE
PANNEAUX SOLAIRES
(CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE)
SUR LES BATIMENTS, LES
TERRAINS COMMUNAUX ;

DELIBERATION :

Publiée le 10 février 2023

Rendue exécutoire le 10 février
2023

Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 10
février 2023

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 10 février 2023

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 31 janvier 2024

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 février,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoraly, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, DOUCHET Vincent, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, BIERVLIET François, HENZE Ludovic, LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée ;

Etaient excusés avec procuration, absents :

Monsieur Michel LANNOO,
Monsieur Lionel HOUZET, procuration donnée à M. Michael LEROY,
Madame Caroline CHARPENTIER, procuration donnée à Mme Joëlle LIESSE,
Madame Marie-Maud CAMPHYN ;

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Consciente du défi financier que représente la massification des investissements en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables pour répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique, la Métropole Européenne de Lille s'est engagée à soutenir les projets communaux visant à améliorer durablement la performance énergétique de leur patrimoine conformément aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) métropolitain adopté le 19 février 2021.

Par la délibération du 18 décembre 2020, le Conseil métropolitain a ainsi créé le « Fonds de Concours Transition Energétique et Bas Carbone » du patrimoine communal.

Par la délibération du 28 juin 2021, le Conseil métropolitain est venu préciser et ajuster le périmètre des dépenses éligibles et des cas de la bonification dite "Bas Carbone" .

Considérant les engagement pris par la commune d'ERQUINGHEM-LYS dans ce domaine ces dernières années, encouragé par le décret tertiaire du 23 juillet 2019, qui engage les maîtres d'ouvrages publics et privés à réduire leur consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire (-40% en 2030, -50% en 2040, 60% en 2050) ;

Considérant les projets d'implantation de panneaux solaires (centrales photovoltaïques) sur la période triennale 2024-2026, en toiture de bâtiments communaux, mais également posées au sol,

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 7 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 059-215902024-20240210-20240207DEL7-DE

20240207DEL7
S²LO

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	24
De votants	26
Pour	26
Contre	
Abstention	

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 février,

Fonds de concours bas carbone (panneaux solaires) – P2. Suite

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Métropole Européenne de LILLE, le dossier de subvention au titre du fonds de concours « bas carbone et transition énergétique » concourant aux projets d'implantation de panneaux solaires en toiture de la salle omnisport de la Plaine Sportive, de l'école maternelle du Parc.

Visa de la secrétaire de séance
Madame Alizée GRATIEN

Adopté Pour Ampliation
Le Maire

